

DESJEPS

DIPLÔME D'ÉTAT SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE DIRECTION DE STRUCTURE ET DE PROJET

« Le diplôme pour diriger
des structures »

Le DESJEPS est un diplôme de niveau 6 pour se former à la direction de structures ou de projets d'animation socio-éducative ou culturelle. Aux CEMÉA, le DESJEPS c'est :

- 25 mois de formation.
- environ 4 jours de formation tous les mois.

EMPLOIS VISÉS

Directeur.rice, chef.fe de projet, directeur.rice d'équipement, délégué.e régional.e, délégué.e départemental.e, responsable de secteur, directeur.rice de service, directeur.rice de structure, directeur.rice d'association.

Les activités s'exercent notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire.

CONDITIONS D'ACCÈS - PRÉ-REQUIS

Conformément à la réglementation, les exigences préalables requises pour accéder à la formation sont :

- soit être titulaire du Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation (DEFA) ou de diplômes reconnus équivalents.
- soit être titulaire du Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) spécialité « animation socio-éducative ou culturelle ».
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau V (ex niveau 3) dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau VI (ex niveau 2) enregistré au RNCP.
- soit justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à 2400



OUVERTURE • De novembre 2023 à octobre 2025 à Grenoble.



DURÉE • 25 mois dont 700h aux CEMEA et 500h minimum en structure. Pour les personnes déjà en poste, ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail.



TARIF • OPCO : 9 450 € / Collectivité : 8 960 €.



INSCRIPTION • Gratuite et obligatoire avant le 9 octobre 2023.



CONTACT >

Pour plus d'informations, un devis personnalisé ou un dossier d'inscription :
Clara Sandre - c.sandre@cemeahonealpes.org / 04 76 26 85 40

heures minimum.

Les candidats.tes doivent par ailleurs obligatoirement être titulaires d'une des formations relatives au secourisme suivantes : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST.

Il faut également : une structure d'alternance, un financement, avoir complété le dossier d'inscription, et réussi les tests de présélection.

OBJECTIFS

La possession du diplôme atteste, dans le domaine de l'animation socio-éducative ou culturelle, des compétences suivantes, figurant dans le référentiel de certification :

- préparer la prise de décision stratégique ;
- piloter le projet de développement d'une organisation ;
- diriger une organisation ;
- réaliser le bilan d'activité d'une organisation ;
- organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en alternance avec en moyenne une semaine par mois de formation en centre de formation.

Les contenus de formation sont répartis en 4 UC :

- UC1 : Être capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur
- UC2 : Être capable de gérer les ressources humaines et financières de l'organisation du secteur
- UC3 (unité capitalisable de spécialité) : Être capable de diriger un projet de développement
- UC4 (unité capitalisable de mention) : Être capable d'organiser la sécurité dans le champ d'activité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

Le DESJEPS est délivré par la Direction Régional Académique à la jeunesse, l'engagement et aux sports (DRAJES), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation.

Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 unités capitalisables (UC). Suite au jury final, si validation des 4UC, le diplôme est délivré par la DRAJES.

LES + DU DESJEPS AVEC LES CEMÉA

- + Un stage d'une semaine dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+.
- + 28h de formation ouverte à distance avec un MOOC laïcité.
- + 2 jours de formation Valeurs de la République et laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs.rices de terrain piloté par le CGET.
- + Une individualisation de la formation et un accompagnement personnalisé.
- + Des visites de structures et des rencontres avec des dirigeant.e.s pour développer son réseau professionnel.
- + Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.



YAKAMEDIA



Formation
prise en charge
à **100%**
dans le cadre
d'un contrat
d'apprentissage



24 stagiaires
en cours de
formation

MÉTHODES MOBILISÉES

Chaque formation est construite à partir de méthodes d'éducation active, alternant apports théoriques, mises en situations et réflexions collectives. L'équipe de formateur.rices s'appuie notamment sur :

- Le vécu et les projets de participant.e.s
- Des analyses issues de la pratique, de l'observation et de la réflexion des participant.e.s
- Des analyses issues de l'apport de textes et/ou d'images et/ou d'outils audiovisuels
- Des études de situations et des échanges collectifs
- De l'appropriation et/ou l'élaboration de méthodes et/ou d'outils, de documents écrits
- Une alternance des temps de travail en grands groupes, en petits groupes et individuel

MOBILITÉ



Erasmus+

Dispositif du programme Erasmus + pour l'Enseignement et la Formation Professionnelle

Nos sessions intègrent un module de formation qui se déroule à l'étranger, dans un pays de l'Union Européenne. Ce stage de plusieurs jours permet aux professionnel.le.s en formation de se sensibiliser aux enjeux et pratiques de l'éducation interculturelle et de la citoyenneté européenne.

Cette immersion a pour objectifs d'acquérir des connaissances sur l'environnement et les métiers de l'animation et du travail social dans un pays de l'UE et de développer des compétences sociales et interculturelles d'adaptation pour travailler en équipe internationale. Un accompagnement pédagogique est proposé pour favoriser la découverte du milieu professionnel et de l'environnement socio-culturel du pays d'accueil.

Ces apports sont de réels atouts pour la formation : ils permettent aux stagiaires de développer, dans leur pratique professionnelle, des projets à dimension européenne et interculturelle ainsi que de nouveaux réseaux d'échanges entre structures de l'animation.



CONTACT >

Pour plus d'information contactez la référente mobilité :
Domitille Hocq - d.hocq@cemearhonealpes.org

ACCESSIBILITÉ

L'ensemble de nos formations sont ouvertes à tous les publics et favorise l'inclusion des personnes porteuses de handicap. Nous proposons ainsi un accueil et un accompagnement adapté tout au long de la formation afin de répondre aux besoins et aux attentes de chacun.e. La formation de nos équipes, l'aménagement de nos outils ainsi que la structuration d'un dispositif d'accueil individualisé permettent de recevoir et d'accompagner chaque stagiaire dans nos formations.

Notre Espace ressources « Handicap » se tient à votre disposition pour tout renseignement.



CONTACT >

Merci de contacter notre référent « handicap » :
Jean-Yves Chapand - jy.chapand@cemearhonealpes.org

APPRENTISSAGE

Les CEMÉA Rhône-Alpes sont une UFA (Unité de Formation des Apprentis) membres du CFA Rhône-Alpes des métiers du sports et de l'animation. Ils peuvent à ce titre accueillir des stagiaires en contrat d'apprentissage dans les formations professionnelles.



FINANCEMENT

· Compte Personnel de Formation (CPF), contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro-A, prise en charge par un OPCO, prise en charge par un employeur.



CONTACT >

Marilyne Guillard : responsable du service administratif et financier
direction@cemearhonealpes.org - 04 76 26 85 46

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Toutes nos inscriptions aux formations sont gratuites. Les conditions générales de vente sont consultables sur notre site : <https://cemea-formation.com/docs/CGV.pdf>

Pour plus d'informations, obtenir le programme de la formation, un devis ou un dossier d'inscription, s'adresser à Chrystelle CUTILLAS ou Clara SANDRE :

secretariat@cemearhonealpes.org - 04 76 26 85 40 / c.sandre@cemearhonealpes.org - 04 76 26 85 46

La spécialité ou la mention de votre diplôme n'est pas proposée en Auvergne-Rhône-Alpes ? Contactez les CEMÉA dans une autre région !



Infos et inscription > Cemëa^{FORMATION}

Les CEMÉA disposent d'une habilitation quinquennale en tant qu'organisme de formation délivrée par la DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes.

Certaines formations sont en cours d'habilitation.



Les CEMÉA Rhône-Alpes sont titulaires de la nouvelle certification nationale unique QUALIOPi dans le cadre de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

L'organisme I.Cert certifie que les actions suivantes : Formation Professionnelle (FP) et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) sont conformes aux exigences de la certification visées à l'article L.6316-1 du code du travail.

